

Paris-Villette : la liquidation

Le tribunal a prononcé la cessation d'activité au 15 décembre. Salariés et artistes attendent le projet de la Mairie de Paris. **PAGE 3**

Une étape pour le jazz en orchestre national

Le recrutement du successeur de Daniel Yvinec est l'occasion d'une évolution des missions de l'association. **PAGE 4**



JOACHIM BERTRAND

Trois Baudets : la DSP attribuée

Astérios et la Loge sont retenus pour prendre la suite de Julien Bassouls à la direction de la salle de musique parisienne. **PAGE 5**

La copie privée confrontée au risque juridique et politique **PAGE 5**

BIMENSUELLE
N°307
7 décembre 2012

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Face au ministère, les dix motifs d'impatience

200 jours après l'installation de la gauche au pouvoir, les attentes des professionnels du spectacle vivant à l'égard du ministère de la Culture se font plus pressantes.

1 Le «nouveau souffle» est court

Aurélie Filippetti avait promis un nouveau souffle pour la création. Mais, en septembre, son ministère subissait une baisse budgétaire. Et ensuite ? La programmation budgétaire ne prévoit pas d'embellie. Le 27 novembre, le Syndeac, le Profedim, la Chambre professionnelle des directeurs d'opéra et le Synolvr ont réclamé une entrevue à François Hollande. «*Les arbitrages de Bercy ne nous sont pas favorables*», déplore François Le Pillouër, président du Syndeac. Jean-François Pujol, de la CGT-Spectacle, va plus loin : «*C'est un reniement absolu de François Hollande*».

2 Des signaux contradictoires

Certes, la ministre et son DGCA, Michel Orier ont eu des prises de parole encourageantes pour les professionnels, mais le pouvoir envoie aussi des signaux contraires. La position de l'État est minimale sur un sujet symbolique comme le sort du Théâtre Paris-Villette ; Aurélie Filippetti valide par sa présence le Forum d'Avignon, un événement issu du ministère Albanel et emblématique d'une culture centrée sur les industries créatives ; la mission parlementaire sur l'emploi artistique se focalise sur les moyens de baisser le coût de l'assurance-chômage...

3 L'Éducation artistique cherche l'union.

Le plan en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC) devait marquer la différence avec les incantations des précédents gouvernements sur ce sujet. Mais, du côté de l'Éducation nationale, l'EAC a été réduite aux rythmes scolaires, avec des activités laissées à la responsabilité des collectivités. «*On ne peut plus renvoyer aux seules initiatives des collectivités territoriales*», plaignent plusieurs personnalités de la culture dans une tribune à *Libération* (8 octobre). Aujourd'hui, deux syndicats CGT de musiciens et d'intervenants scolaires appellent à surseoir à la réforme. Le ministère de la Culture a attendu le 21 novembre pour installer sa propre mission – présidée par Marie Despléchin – qui va mener une consultation expresse d'un mois, à laquelle les syndicats CGT n'étaient pas invités.

4 La loi d'orientation sur la création en catimini

Cet été, le nouveau cabinet annonçait le lancement d'une concertation à la rentrée en vue de préparer le texte d'une loi d'orientation pour avril 2013. Plusieurs syndicats travaillent sur des contributions écrites, mais compte tenu des divergences entre organisations et de l'enjeu pour les collectivités locales, le principe d'une «co-écriture», un temps promis, paraît incertain.

5 Décentralisation : statu quo ?

Le projet de loi de Marylise Lebranchu sur un nouvel acte de décentralisation, repoussé à début 2013, devrait conserver le principe d'une compétence générale. Par ailleurs, Aurélie Filippetti a dit son désaccord à l'idée d'un transfert de services d'État. Le 4 décembre, sur France Inter, la ministre a encore souligné : «*Il faut toujours que l'expertise scientifique relève de l'État*». La future organisation devra quand même donner du grain à moudre aux collectivités qui réclament plus d'indépendance stratégique sur

la culture. Cela passera peut-être par des expérimentations. Une mission a été confiée à Sylvie Robert qui doit rendre ses conclusions en novembre 2013, au-delà de la loi de décentralisation.

6 Les investissements à l'arrêt

La baisse du budget est justifiée par l'arrêt de projets lancés par le précédent gouvernement. En réalité, tout nouveau projet d'investissement est gelé, à de rares exceptions comme à Clermont-Ferrand. La directive de la ministre adressée fin septembre aux DRAC est claire : «*Sauf pour des autorisations de programme notifiées avant la fin 2012, les investissements font l'objet d'un moratoire.*»

7 Soutien à la filière musicale

Le sujet qui a animé la rentrée culturelle, l'annulation du projet de Centre national de la musique, est entré dans une phase froide, depuis que les services de l'État ont repris le dossier. Aurélie Hannedouche, déléguée générale du Syndicat des musiques actuelles (SMA), insiste : «*On ne verra pas la création d'un CNM*» ▶

► avant 2014. Nous essayons de sensibiliser députés et sénateurs pour qu'ils prennent des mesures d'urgence, car beaucoup de nos entreprises ne sont pas sûres de voir l'année prochaine».

8 Rééquilibrage : des paroles aux actes

Plusieurs réseaux professionnels qui s'estiment mal considérés par les institutions publiques ont exprimé des attentes : arts du cirque, arts de la rue, jazz, musiques du monde, ensembles classiques, arts du mime et du geste, marionnette... «On sent une sympathie et une convergence de points de vue de la part du ministère, mais il y a une faiblesse pour mettre cela en musique, déclare Pierre Prévost, président de la Fédération des arts de la rue. On perçoit la puissance de tous ceux qui ont intérêt à ce que rien ne bouge. Nous n'en sommes pas encore à la déception, mais nous attendons mieux qu'un ministère de la parole.» D'autres dossiers attendent : les scènes conventionnées, les aides aux compagnies artistiques (réforme des comités d'experts).

9 DRAC : un vrai changement ?

Auprès d'Aurélie Filippetti, on insiste sur la nécessité de redonner du poids aux

DRAC. Mais les directives du ministère concernant le programme «Création» ne marquent pas de rupture : «mieux partager des objectifs avec les collectivités territoriales» en se référant aux conférences du spectacle vivant en région, «développer les contractualisations pluriannuelles à l'instar de la charte élaborée en Languedoc-Roussillon». Il en faudra plus pour remotiver des DRAC qui subiront, en 2013, une baisse de 7% de leurs moyens de fonctionnement.

10 Exception culturelle : et la copie privée ?

La mission Lescure planche avant tout sur la recherche d'un équilibre entre les intérêts des ayants droit, des diffuseurs et des producteurs. Pendant ce temps, la copie privée fait l'objet d'attaques sans précédent au plan français et européen (lire page 5) et le gouvernement n'a toujours pas fait valider par Bruxelles un dispositif fiscal qui mettrait les opérateurs de l'Internet à contribution pour financer la création. On ne sait si l'acte 2 de l'exception culturelle permettra de dégager des ressources pour les artistes, mais, en attendant, des recettes vitales pour le spectacle vivant sont clairement menacées. ■ Y. P.

«Il n'y a pas de trahison de la gauche»

Frédéric Hocquard, nouveau délégué national à la culture au Parti socialiste

Quel est le rôle d'un secrétaire national à la culture quand le Parti socialiste est au pouvoir ?

La première chose est d'accompagner les changements que porte le gouvernement, la deuxième est d'être un endroit d'animation politique, de dialogue et de confrontation d'idées. Je souhaite des débats sans tabou. Le parti sert aussi de lien avec l'opinion, alors que la culture peut parfois avoir tendance à se replier sur elle-même, avec des débats entre initiés. J'ai l'intention de m'appuyer sur la commission culture, sur les fédérations. Je reste directeur d'Arcadi. Ma fonction au PS est bénévole.



choses : l'abandon de projets pharaoniques, le fait que des institutions déjà bien dotées ont la possibilité d'amortir une baisse. Il y aurait trahison si ce budget n'avait rien dit sur l'éducation artistique et culturelle, ni mis l'accent sur la création, ni insisté sur l'ancrage des artistes dans le territoire...

Le secrétariat national peut-il influencer le pouvoir pour que la culture devienne une priorité, au même titre que l'éducation ?

La question, c'est comment on remet la culture dans le débat politique. Le Parti socialiste doit participer à ce débat, pour aiguillonner, faire interface... Oui, la culture devrait faire partie des priorités, au même titre que l'éducation. Mais il faut observer, par exemple, que le plan pour l'éducation artistique et culturelle peut mobiliser des crédits qui viennent aussi d'ailleurs. Et puis il y a la décentralisation. Le vrai impact pour la culture, c'est ce qui va se passer dans les collectivités territoriales. Pour l'instant, je n'ai pas vu de mouvement général de baisse. Il faut voir comment on fait la coopération sur des financements, dans une logique d'effet levier plus fort. ■

PROPOS RECUEILLIS
PARYVES PÉRENNOU

ILS ONT DIT



PASCAL BRUNET

Directeur du Relais
Culture Europe

«Je vois affluer toujours plus de projets de coopération où les diffé-

rents opérateurs partenaires entendent travailler sur leurs différences. Les différences de culture, leurs entrecroisements, peuvent évidemment donner lieu à des projets. Mais pourquoi ne travaille-t-on jamais, ou presque, sur ce que nous avons de commun ? Le dialogue entre les cultures et entre opérateurs ne commence-t-il pas par cela ?» Aux Journées de La Scène à Reims, le 30 novembre.

FRANCE TÉLÉVISIONS ET LE SPECTACLE VIVANT : 29 M€.

France Télévisions a signé un accord sur le spectacle vivant avec quatre syndicats de producteurs. Le groupe investira 29 millions d'euros sur 2012-2013 et la même somme sur 2014-2015 pour la captation et la recréation de spectacle vivant. Il promet une augmentation de l'exposition sur ses chaînes, plus de diversité dans les genres et une promotion sur la plateforme numérique en 2013, à titre expérimental. France Télévisions a aussi obtenu des aménagements aux accords de 2008, notamment d'inclure dans son obligation d'investissement, les dépenses de publicité consacrées aux œuvres, et de financement de festivals.

Les signataires : Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), Syndicat des producteurs indépendants (SPI), Syndicat de producteurs et créateurs d'émissions de télévision (Spect), Syndicat des producteurs de films d'animation (SPFA).

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 43805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreuspectacle.com.

Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Jean-Luc Éluard, Philippe Verrière. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Ripoche. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer. Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC. Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement). Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 041578729. ISSN : 1294-2499. Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite. Millénaire Presse. Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro. IMPRIM'VERT

DANSE

Le Ballet de Marseille reprend de la vitesse

En juin, Cornelia Albrecht arrivait comme administratrice au Ballet de Marseille, dans un moment délicat pour cette compagnie, la seconde de France pour l'effectif et le budget. Celle qui a été directrice-administratrice de la compagnie Pina Bausch (Wuppertaler Tanztheater), a aussi exercé ses talents de redresseur de compte auprès de la compagnie La La La Human Steps d'Édouard Lock, au Québec. Réputée pour sa rigueur, elle apparaît comme une réponse vivante à Patrick Mennucci, ex-vice-président délégué à la Culture de la Région, qui demandait à Frédéric Flamand, en mars 2011 «de veiller à une bonne diffusion du Ballet de Marseille, comme garant culturel d'un vrai intérêt général, avec plus de 90% de subventions publiques, sur un budget global de 5 millions d'euros».



D.R. Cornelia Albrecht

Le conseil régional venait de réduire sa subvention de 140 000 euros, invoquant les «30 représentations données durant 2010», chiffre contesté par Frédéric Flamand. Selon l'administratrice, la situation s'est améliorée : «En juin, Frédéric Flamand et le ballet ont créé à Saint-Étienne une version d'Orphée et Eurydice, de Gluck, qui a été reprise à l'opéra de Versailles. En décembre, nous reprenons une

pièce très importante, Titanic (1992). À l'occasion de Marseille-Provence 2013, le ballet aura quatre créations. Une pièce de Frédéric Flamand consacrée au thème du sport, La Folle Histoire des arts de la rue, chorégraphiée par Yasuyuki Endo (assistant de Frédéric Flamand et soliste), une création d'Olivier Dubois et un événement dans le parc autour du centre chorégraphique.



D.R. Titanic

Nous avons une activité à la hauteur d'un ballet national. Les années passées ont été difficiles. Il y a eu la nécessité de constituer un répertoire et l'incendie de nos réserves.» La compagnie affiche une diffusion de 60 à 65 spectacles pour l'année 2012 et pour 2013 et une situation financière à l'équilibre. Le mandat de Frédéric Flamand a été prolongé d'un an pour diriger sa compagnie durant Marseille-Provence 2013. «Ensuite, il prendra sa décision, le conseil d'administration fixera le projet et choisira le directeur. Frédéric Flamand pourrait redéposer une candidature», précise Cornelia Albrecht. **PHILIPPE VERRIÈLE**

Clermont-Ferrand : le projet de nouvelle Comédie se confirme

ÉQUIPEMENT. D'ici la fin de l'année, la Ville de Clermont-Ferrand devrait finaliser le dossier de financement de la future scène nationale, qui sera présenté aux autres partenaires publics (État, Région, Département), avant de lancer le concours d'architectes. Serpent de mer de la vie culturelle clermontoise depuis 15 ans, la construction d'un nouveau théâtre pour la Comédie se précise. Le lieu est acquis. Ce sera l'ancienne gare routière, à côté de la Maison de la culture. La préparation du terrain vient d'être achevée pour lancer des fouilles archéologiques qui vont durer au moins un an. L'investissement serait de 44 millions d'euros comprenant une salle de 900 places, une seconde d'environ 300 places, ainsi qu'un auditorium de musique. Ce dernier est une option, estimée à 10 millions d'euros, et il ne sera pas géré par la scène nationale, mais sous la tutelle de la Ville. L'adjoint au maire chargé de la

culture, Olivier Bianchi, veut faire passer ce projet avec celui de la scène nationale pour gagner sur le temps et les coûts. Le moratoire imposé par l'archéologie permet aux financeurs publics de prendre leur temps avant de s'engager. Ils ont réclamé une étude sur les surcoûts de fonctionnement qu'imposera le nouveau bâtiment pour la scène nationale. «J'ai été prudent et raisonnable pour ne pas les décourager, confie Jean-Marc Grangier, le directeur de la scène nationale. Je suis parti de ma programmation actuelle, en ajoutant les augmentations prévisibles d'ici 2017, un peu de public en plus et on arrive à 350 000 euros à se répartir entre quatre financeurs publics.» La Ville apporte actuellement une subvention de 870 000 euros et valorise à 500 000 euros ses aides matérielles. On devine des discussions serrées, mais Jean-Marc Grangier est optimiste : «On n'a jamais été aussi près du but». **I. Y. P.**

PARIS-VILLETTE : LIQUIDATION.

Le tribunal de commerce a prononcé le 29 novembre, la liquidation de la SARL du Théâtre Paris-Villette, avec continuité jusqu'au 15 décembre. Ceci permettra de jouer le spectacle de La Villette, *Hate Radio*. Salariés et artistes attendent de la Ville la reprise du personnel, le maintien de la programmation et le lancement d'un appel à projets. Ils devaient être reçus le 5 décembre et se réunir à nouveau le 7. Une occupation du théâtre reste possible, mais au lendemain de la décision du tribunal, l'heure était à la négociation.

AGENCE DE L'OUTRE-MER : CONFIRMATION.

L'agence de promotion de la culture d'outre-mer devrait voir le jour en février. Son président, l'acteur et metteur en scène Greg Germain (président du Off d'Avignon) a été reçu le 18 octobre par le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel. «Bien que le projet ait été lancé par le précédent gouvernement, le besoin d'une agence de promotion existe toujours et l'idée a été confortée», observe Greg Germain. Daniel Carcel, actuel directeur du développement culturel de la Ville des Ponts-de-Cé (49), vient d'en être nommé directeur.

LA SACEM DEMANDE DE LA MUSIQUE À LA TÉLÉ.

Lors de leur audition devant la commission Lescure, les dirigeants de la Sacem ont proposé de mettre en place pour toutes les chaînes de télévision, «des obligations d'investissement et des obligations de diffusion pour les émissions musicales, notamment celles proposant des œuvres musicales francophones, par les modifications législatives et réglementaires nécessaires».

AVIGNON OFF : LES DATES DÉCIDÉES.

Le prochain Off d'Avignon aura lieu du 8 au 31 juillet 2013. Ces dates résultent d'un compromis entre les théâtres qui voulaient démarrer en même temps que le «In» et ceux qui souhaitent jouer plus tardivement. AF&C avait lancé une consultation, après avoir appris par courrier les dates du In : du 5 au 26 juillet, soit un démarrage avant la fin de l'année scolaire. «Un mauvais coup», selon Greg Germain président du Off. «J'ai rencontré Olivier Py et je pense que cela ne se reproduira plus dans l'avenir», assure-t-il. À l'issue de l'AG du 26 novembre, le bureau est composé de Greg Germain, président, Isabelle Decroix et Danielle Vantaggioli vice-présidentes, Bernard Le Corff secrétaire, Béatrice Valéro trésorière, Pierrette Dupoyet, secrétaire adjointe, Stéphane Roux, trésorier adjoint.

MUSIQUES ACTUELLES

Festivals et salles, de la coexistence à la concurrence

L'offre festivalière met-elle en péril l'économie des salles ? Des signes d'inquiétude remontent de responsables de salles, face à un public qui tend à arbitrer ses dépenses. Ce sujet a fait l'objet de sérieuses discussions lors du salon MaMA, fin octobre, à Paris. Partant d'un prix moyen par représentation nettement inférieur, les festivals relèvent un peu leurs tarifs. Les chiffres de la diffusion publiés par le CNV montrent une augmentation de la part des festivals dans la billetterie de l'ensemble de spectacles (16% du montant total en 2011 contre 14% en 2010). Le nombre de représentations et la fréquentation sont assez stables pour les festivals, mais le prix moyen y a augmenté de 7 à 8%. En salles, c'est le contraire : le nombre de représentations augmente pour une fréquentation moyenne en légère baisse et un prix moyen stable. Pierre-Pascal Houbé, directeur du tourneur Furax, pointe aussi l'évolution des mœurs : «*En festival, on partage beaucoup de choses avec les autres. En salle, on ne vient que pour voir un concert, à cause des restrictions sur l'alcool, le tabac, le bruit...*». En outre, il note que l'effet d'échelle désavantage les salles, qui peuvent difficile-

ment gagner de l'argent avec moins de 800 spectateurs, sans aides publiques. Or ces aides publiques sont conditionnées, pour les salles, à un soutien à la scène locale et, pour les festivals, un soutien à l'émergence. À côté des SMAC, les festivals mettent aussi désormais l'accent sur leur rôle de dénicheurs et accompagnateurs de jeunes talents, comme tente de le démontrer la Sacem à travers une étude auprès de 63 jeunes créateurs sociétaires. Le directeur des Eurockéennes, Jean-Paul Roland, abonde dans ce sens. Il affirme que la moitié des jeunes groupes qu'il programme ne réunirait pas 100 spectateurs à Belfort. Outre-Manche, Tony Gittins, chargé de production chez AD Gittins Ltd, observe : «*Les festivals prennent une grande part de marché aux salles, lesquelles ont perdu 15% de fréquentation en trois ans*». On lui rappellera que les festivals britanniques ont aussi souffert cette année. Frédéric Robbe, directeur de l'Astrolabe, reconnaît «*une désaffection des jeunes des salles vers les festivals*». Mais il reste optimiste : «*Heureusement se développent des SMAC à "l'architecture-signal", comprenant des lieux de vie et de convivialité en dehors de la seule salle de concerts*». **I. N. D.**

Une nouvelle étape pour le jazz en orchestre national

TRANSITION. Fin 2013, Daniel Yvinec, directeur de l'Orchestre national de jazz, passera la main, après six ans. Son successeur, en cours de recrutement, sera nommé pour quatre ans et la définition de son poste évolue vers une fonction de directeur artistique davantage que de seul chef d'orchestre. «*Daniel Yvinec a engagé la transition*», note François-Xavier Ruan, directeur général de l'Association pour le jazz en orchestre national (AJON). La création et l'expérimentation restent au centre du projet, mais l'AJON, présidée par Roger Fontanel, va renforcer sa mission d'accompagnement des musiciens dans leurs projets personnels, en leur donnant des

moyens de répéter, d'écrire, en les suivant dans leurs relations avec les salles. L'effectif de base est d'une dizaine de musiciens, deux techniciens et un directeur, avec des changements selon les projets artistiques. L'AJON s'est aussi engagée dans des opérations de permanence artistique sur les territoires, si possible en lien avec un acteur local. Après la Région Centre, avec le Petit Faucheur à Tours, elle est en Bretagne en cette fin d'automne, avec Pen Ar Jazz, basé à Brest. Elle engage également une résidence dans les Yvelines. «*Cela permet un travail intéressant d'action culturelle, mais aussi la possibilité d'aller jouer dans des lieux qui ont peu de moyens et, même parfois, de stimuler une organisation des acteurs locaux du jazz*», commente François-Xavier Ruan. La France peut s'enorgueillir d'avoir un orchestre national dédié au jazz depuis 25 ans, mais elle n'a toujours pas de lieu de fabrique à lui offrir. L'AJON reste à la recherche d'un lieu à Paris qui pourrait être mutualisé avec une autre structure. **I. Y. P.**



L'Orchestre national de Jazz

ILS ONT DIT

Lors des auditions devant la mission d'information de l'Assemblée nationale, sur l'emploi dans les métiers artistiques.

JACQUES PESKINE

Président de la FESAC



«*Nous sommes conscients que le dispositif est coûteux, les employeurs du spectacle sont disposés à trouver des dispositions raisonnables et fondées, comme le plafonnement (du cumul salaire et indemnités), mais qui doivent être fondées sur l'idée que le régime est indispensable.*»

PIERRE ROBA du Synavi

«*Nos propositions : le retour d'une date anniversaire fixe pour l'analyse des droits (507 heures sur douze mois), un calcul de l'indemnité journalière qui réduit l'écart entre faibles et fortes allocations, une régulation sous forme de plafond de cumul mensuel, associer les organisations du secteur à la révision des annexes 8 et 10.*»



VALÉRIE HANNEDOUCHE

du SMA (Syndicat des musiques actuelles)
«*En 2012, les syndicats d'employeurs n'ont pu proposer qu'une augmentation*



de 0,3% de salaires de la branche aux organisations de salariés dans le cadre de la négociation annuelle. C'est vous dire la contrainte financière au sein de la branche, liée à l'augmentation des charges fixes. Une augmentation des cotisations employeurs sur les intermittents est inenvisageable.»

MARC SLYPER

(SNAM-CGT)

«*La présomption de salariat est l'un des aspects de l'exception culturelle à la française et nous avons été furieux de voir comment le spectacle vivant a été placé au cœur de la directive services (européenne) sans que notre pays ne s'y oppose, alors que le cinéma et l'audiovisuel en ont été sortis. [...] Il y a des dispositifs d'aide à l'emploi qui existent dans plein de secteurs. Nous souhaitons aussi pouvoir y participer.*»



POLITIQUE

La copie privée face au risque juridique

Le vent souffle fort sur la rémunération pour copie privée (RPC). Remontées contre un projet d'augmentation des barèmes, cinq des six organisations représentant les distributeurs, importateurs ou marques de matériels ont démissionné de la commission, s'attirant une réaction cinglante d'Aurélie Filippetti : «*Tant pis pour eux, la commission continuera son travail, je n'accepte pas le coup de force.*» Par ailleurs, la copie privée est sous l'épée de Damoclès d'une décision de la Cour de justice européenne (CJUE). Un quart des recettes (50 M€ en 2011) finance des projets de création et de diffusion, une enveloppe vitale pour le secteur du spectacle vivant. Si la CJUE déclare cette part de 25% illégale, les festivals et porteurs de projets devront se passer de ces aides. Le député PS Patrick Bloche, président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, avait organisé une table ronde sur le sujet, le 21 avril, l'occasion d'un beau dialogue de sourds. «*Cette copie privée est ressentie comme une baisse des marges bénéficiaires par les importateurs ou industriels et pas suffisamment comme une contribution à la création*», attaque gentiment Laurent Petitgirard, président de la Sacem. «*Nous ne pouvons accepter le fonctionnement de cette commission où ceux qui s'estiment lésés, les ayants droit, fixent seuls le montant de leur compensation*», renvoie Édouard Barreiro au nom de l'association Que choisir. «*La commission est paritaire, répond Pascal Rogard, directeur général*



L'inquiétude, une commande à Stanislas Roquette dans Sujets à vif à Avignon, soutenue par la SACD.

de copie privée alors que l'on paye de plus en plus.» Plusieurs députés ont exprimé des interrogations : «*C'est alarmant de ne pas se poser la question d'une remise à plat de cette commission*», s'interroge Isabelle Attard (Europe Écologie les Verts). Pour Laure de la Raudière (UMP), «*Le système date de l'époque des cassettes audio. Aujourd'hui, dans le monde du numérique, il n'a aucune logique.*» À la suite de cette rencontre, les organisations du collège dit «industriels» ont estimé

de la SACD. *Jamais une décision n'a été prise avec la simple majorité des ayants droit. Et aucun barème n'a été jugé excessif par le Conseil d'État.*» Attaqué sur les motivations des industriels, Bernard Heger, délégué général du Simavelec, se défend : «*Nous ne voulons pas détruire le système, nous voulons le remodeler. Il y a de moins en moins d'actes*

que les députés avaient *clairement exprimé la nécessité de réformer la copie privée.*» Réplique des membres de Copie France (les ayants droit) : «*L'UFC- Que choisir et les importateurs démissionnaires de la commission pour copie privée n'hésitent pas à extrapoler les positions diverses émises par les députés présents à cette table ronde.*» **I. Y. P.**

Au service de l'éducation artistique ?

Auditionnés par la commission Lescure le 19 novembre, Laurent Petitgirard, président du conseil d'administration de la Sacem, et Jean-Noël Tronc, directeur général, ont lancé une petite bombe. Ils ont proposé que les 25% des recettes de la copie privée dédiés à l'action artistique et culturelle contribuent à financer le plan d'éducation artistique et culturelle. L'idée est habile car cela permettrait de préserver ces quelque 50 millions qui sont actuellement sous la menace d'une décision de la Cour de justice européenne, tout en renforçant la place des sociétés de répartition de droits comme partenaires auprès du gouvernement.

Astérios et la Loge aux Trois Baudets

CHANSON. Le Conseil de Paris devrait confirmer le 11 décembre la décision des services de la Ville d'attribuer la nouvelle délégation de service public (DSP) de la salle des Trois Baudets au projet présenté conjointement par Astérios Spectacles (Olivier Poubelle) et la Loge (Alice Vivier). Cette DSP de six ans débutera le 1^{er} janvier 2013. Selon nos informations, le projet retenu chiffre la compensation annuelle de la Ville de Paris à 500 000 euros, alors que celui de son concurrent était de 580 000 euros. Le cahier des charges a été assoupli par rapport à la DSP actuelle (460 000 euros). La jauge et le nombre de concerts ont été revus à la baisse avec une diffusion de concerts de chanson principalement – et non plus uniquement – francophone. Sous la direction de Julien Basouls depuis sa réouverture, l'établissement avait rencontré des difficultés financières en

partie liées, selon un audit de la mairie de Paris, à une DSP déséquilibrée. Les six salariés seront repris. Astérios Spectacles et la Loge ont déjà constitué une société, 3 Ânes Prod, qui a demandé les licences d'entrepreneur de spectacles. Les Trois Baudets, salle de 200 places, devrait reprendre les concerts au printemps. Renaud Barillet, directeur de la Bellevilloise, s'associera au projet pour en gérer le restaurant-bar. À Paris, Olivier Poubelle dirige notamment la salle de la Maroquinerie, et codirige le Bataclan, la Flèche d'Or et les Bouffes du Nord. Le projet concurrent était défendu par Caramba Spectacles (Luc Gaurichon), avec Jean-Paul Rosselin, Saïd Messous (l'Alimentation générale) et Samia Djitli (Rafu, les Trois Baudets). Cette dernière regrette, à titre personnel, «*une décision retardée par la Ville et que la différence se soit jouée sur le financement.*» **I. NICOLAS DAMBRE**

SYLVIE ROBERT EN MISSION MINISTÉRIELLE.

Sylvie Robert, vice-présidente de Rennes Métropole à la culture et vice-présidente de la Région Bretagne chargée de la jeunesse, a été chargée par Auréliie Filippetti de mener «*une mission de contact et de recueil d'avis auprès des élus*». Sylvie Robert a entamé sa mission le 6 novembre et adressera dès janvier des points d'étape réguliers à la ministre, jusqu'à la remise d'un rapport définitif en novembre 2013. «*C'est une mission indépendante de l'élaboration de la loi de décentralisation, mais qui va prendre en compte ce nouveau contexte d'organisation des relations entre État et collectivités sur la culture*», explique-t-elle. Il est ainsi question d'instaurer des déclinaisons territoriales du Conseil national des collectivités locales pour le développement culturel.



LONDRES

Un théâtre à la chandelle pour le Shakespeare Globe

Le Théâtre du Globe, à Londres, reconstitution du théâtre qui accueillit les pièces de Shakespeare au 16^e siècle, va faire construire un nouveau théâtre. Nommé Sam Wanamaker Theatre d'après le nom du fondateur historique du Globe's, il sera entièrement couvert, tandis que le Globe actuel a un parterre à ciel ouvert et joue seulement d'avril à septembre. L'objectif de la direction est de reproduire le plus fidèlement possible les conditions de jeu de l'époque, y compris avec un éclairage principalement à la bougie, ce qui n'a pas manqué

de poser un défi en termes de sécurité. Le budget de 9,2 millions d'euros (7,5 millions de livres), n'aura pas de subvention publique. L'établissement déclare avoir déjà levé 6,5 millions de livres de fonds privés. La salle aura 340 places et devrait ouvrir début 2014. La programmation est attendue en avril 2013. **I**



The Sam Wanamaker Theatre

Sécurité des festivals

PAYS-BAS. Alertes météo et processus de décisions d'annulation seront à l'ordre du jour de la réunion Yourope, en janvier 2013, lors du festival Eurosonic Noorderslag à Groningen (Pays-Bas). Le groupe de travail consacré à la sécurité (YES, Yourope Event Safety Group), au sein de la fédération européenne de festivals Yourope, envisage des procédures communes pour ses festivals adhérents.

Newcastle : des coupes

ROYAUME-UNI. La Ville de Newcastle prévoit de supprimer la totalité de ses subventions à la culture, dans le cadre d'un plan drastique d'économie. Plusieurs grandes institutions du spectacle sont touchées (Theatre Royal, Northern Stage, Live Theatre, Seven Stories), mais aucune ne fermera selon la BBC. Une dizaine de bibliothèques publiques feraient aussi les frais de ce plan.

Circus Next : les 5 lauréats

EUROPE. Douze projets circassiens avaient été présélectionnés sur 126 reçus de toute l'Europe pour participer à la semaine CircusNext, du 12 au 16 novembre, organisée par Dommelhof (Belgique), en partenariat avec CircusCentrum et Jeunes Talents Cirque Europe. Le jury a retenu 5 projets de création. Ce sont Octobre (Eva Ordonez, Jonathan Frau, Yann Frisch, Florent Bergal) créé à la Grainerie de Balma (31), Sisters (l'Espagnol Pablo Rada Moniz, le Français Valia Beauvieux et le Danois Mikkel Hobitz Filtenborg), La Boca Abierta Company (Anne Kaempf, Lior Shoov) basée à Montreuil, la compagnie Nuaa basée en Finlande et la danseuse écossaise Iona Kewney. **I**

La Wallonie réduit les aides à la création

BELGIQUE. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a confirmé une forte réduction des aides à la création, prévue lors du conclave budgétaire des 25 et 26 octobre, au nom de la solidarité pour «atteindre l'équilibre budgétaire en 2015». Ce projet est vivement dénoncé par la communauté artistique. La commission d'aide aux projets théâtraux disposera d'une enveloppe de 700 000 euros contre 1,26 million en 2012, le Conseil des musiques non classiques de 340 000 euros contre 475 000 euros et le Conseil de la danse de 275 000 euros contre 450 000 euros. Fadila Laanan, ministre de la Culture, s'est engagée à récupérer des crédits, en réalisant des économies sur des opérations de promotion et d'équipement. **I**

Liberté d'expression aux Nations unies

DROITS CULTURELS. L'Organisation des Nations unies (ONU) mène une consultation sur la liberté d'expression artistique dans le monde. La mission est pilotée par Farida Shaheed, rapporteur pour les droits culturels, qui rendra un rapport en juin. Cette première étude globale sur le sujet pourrait déboucher sur une résolution de l'ONU. L'enjeu n'est pas seulement de reconnaître le droit des artistes à s'exprimer librement, mais aussi le droit des citoyens à avoir accès à l'expression artistique et participer à la vie culturelle. <http://artsfreedom.org>

Un auditorium pour le Philharmonic

NEW YORK. Le Lincoln Center de New York et le New York Philharmonic Orchestra envisagent une rénovation intérieure du hall Avery Fisher, avec une reconfiguration de l'auditorium et de son acoustique. Le nouveau directeur général de l'orchestre, Matthew VanBesien, est convaincu de la nécessité du projet. D'ici 2017, il faudra réunir des fonds et trouver un lieu temporaire pour l'orchestre pendant deux ans. L'auditorium pourrait faire l'objet d'une opération de «naming» au bénéfice d'un partenaire financier. **I**

VITE DIT

* Gérard Pont va exporter les Francofolies à New York, du 19 au 21 septembre 2013. * Canada : le festival de musique de Vancouver annule son édition 2013 à cause d'un déficit de 150 000 dollars. * La commission de sélection du futur directeur du Théâtre Vidy-Lausanne auditionnera les candidats à la succession de René Gonzales les 11 et 12 décembre. * Pavel Vernikov est le nouveau directeur du Festival de Sion. * Festival International d'Édimbourg : Roy Luxford a été nommé directeur des opérations et du planning.

Les Éclats chorégraphiques en biennale.

Le festival de danse à La Rochelle et dans le Poitou-Charente, les Éclats chorégraphiques n'avait pas eu lieu en 2012 et était menacé. En 2011, l'association s'était vu notifier un redressement Urssaf suite à un désaccord sur la définition des emplois en zone franche. Après avoir obtenu le maintien de ses financements et un accord d'étalement avec l'Urssaf, grâce au soutien des tutelles, puis licencié l'un des trois salariés, la manifestation a redéfini un projet avec le conseil régional. Repartant en rythme biennal, les Éclats auront lieu en novembre 2013 pendant un mois et sur toute la région avec des spectacles en fin de semaine, précédés d'opérations de sensibilisation. Pendant les années off, des compagnies sont en résidence dans le studio des Éclats

Spectacle vivant en Bretagne : licenciements.

Après la Nacre en Rhône-Alpes (*La Lettre du Spectacle* du 26 octobre 2012), c'est l'agence Spectacle vivant en Bretagne qui traverse une profonde restructuration. Dix personnes sur dix-sept vont subir un licenciement économique. L'agence va voir son projet évoluer et les financements de la DRAC et la Région se réduire.

Culture et santé en Rhône-Alpes. Une quarantaine de professionnels et de structures sanitaires, médico-sociaux et culturels se sont réunis pour fonder l'association régionale «interstices-interstructure territoires innovation culture et santé en Rhône-Alpes». Son but est de favoriser de nouvelles initiatives dans la démarche «culture et santé». Parmi les adhérents figurent la Comédie de Valence (26), le TNP de Villeurbanne (69) et l'Orchestre national de Lyon (69). Interstices fait de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'Agence régionale de santé et la DRAC. Aux opérateurs,

elle va proposer un répertoire des aides, de la formation, créer un club de partenaires privés, valoriser les créations nées dans les établissements de santé...

Molières : une soirée théâtre en vue. Nicolas Auboyneau, directeur de l'unité programmes musique et spectacles vivants de France Télévision, a révélé que des discussions avec des représentants de théâtres privés et publics étaient en cours «pour envisager en 2013 à nouveau un palmarès et une grande soirée festive pour le monde du théâtre». Il ne s'agirait pas des Molières mais d'une soirée consacrée au théâtre, avec une remise de prix. Il n'a pas précisé quels étaient ses interlocuteurs. Les Molières 2012 avaient été annulés après qu'une trentaine de théâtres privés avaient décidé de s'en retirer et de se démarquer de l'association des Molières.

ÉQUIPEMENT

Un «éco-théâtre» au Domaine d'O

Le chantier du futur théâtre du Domaine d'O, à Montpellier (34), vient de démarrer et va durer moins d'un an. En septembre 2013 doit être inaugurée cette salle de 600 places (1 000 debout), dans un bâtiment qui se caractérise par son isolation phonique et thermique. Il est composé de murs et d'un toit de bois et il est déconstrucible à 95%. Le conseil général, propriétaire du parc du Domaine d'O, porte à 100% cet investissement de 12 millions d'euros. Christopher Crimes, directeur de l'établissement public, y déploiera sa programmation, actuellement à l'étroit dans la salle de 200 places : «Ce sera un laboratoire économique et technique, explique-t-il. Là où je faisais quatre représentations dans la salle de 200 places, j'en ferai deux sur 600 places, avec des coûts différents. Et n'ayant pas de dotation de fonctionnement supplémentaire, je vais me tourner aussi vers des producteurs privés, puisque cette capacité n'existe pas à Montpellier.» Les fiches techniques des spectacles devront s'adapter à l'usage exclusif d'éclairage LED. Baptisé Jean-Claude Carrière, ce théâtre complétera l'offre d'équipements du parc qui conservera par ailleurs le chapiteau pour les spectacles à grande jauge couverts, notamment pour les festivals. Un nouvel espace de restauration est aussi prévu. Deux à trois personnes seront recrutées, dont un régisseur général. ■



RENCONTRE

Avignon : Jacques Montaignac, des coulisses à la scène politique ?

Jacques Montaignac, directeur des affaires culturelles à Avignon depuis 38 ans, partira à la retraite à la fin de cette année. Il aura traversé sept mandats municipaux. Appelé à ce poste en 1974 par l'adjoint au maire socialiste Dominique Taddéi, il a conservé ses attributions sous la droite, porté le dossier d'Avignon capitale européenne de la culture en 2000, et travaillé avec tous les directeurs du Festival d'Avignon depuis Claude Puaux. «Cela n'a pas été un long fleuve tranquille», sourit-il. La ville consacre encore 13% de son budget à la culture. Même si ce n'est plus 27% comme sous Henri Duffaut, la vie culturelle est une action stratégique et le festival en est «le point d'orgue». Jacques Montaignac décrit les relations entre maires et direc-

teurs du festival comme des montagnes russes : «Problèmes d'argent, problèmes relationnels, le festival est un des empires avignonnais, surtout depuis 1982 quand il est passé sous statut associatif. Auparavant, il était en régie directe.» Si la politique culturelle a presque toujours été partagée entre plusieurs adjoints, le festival est resté une prérogative du maire. «J'ai essayé de mettre de l'huile dans les rouages», dit-il en se souvenant des relations orageuses de la première période Bernard Faivre d'Arcier (1982-1984). C'est seulement en 2005 que l'association du festival cesse d'être présidée par le maire. «Dans la douleur», Marie-José Roig cède sa place à Louis Schweitzer dix-huit mois après la nomination de Vincent Baudriller et Hortense Archambault.

«La Ville pèse toujours beaucoup, mais petit à petit, de plus en plus de choses se font en dehors d'elle. Il n'empêche, à chaque nomination, l'accord du maire a été prépondérant, assure-t-il, évoquant celle d'Olivier Py : «Je n'ai jamais vu un conseil d'administration aussi violent. On nous a précipité à voter pour verrouiller la décision avant les élections». Le prochain festival, Jacques Montaignac va le vivre avec un nouveau rôle, peut-être encore plus exposé, puisqu'il n'écartera pas l'idée de se lancer dans la bataille électorale des municipales 2014 : «La politique, ce n'est pas mon truc, mais j'ai écrit un projet pour mettre la culture au cœur du projet urbain», confie-t-il. En joueur d'échecs, il observe les pièces se placer et attend janvier pour se dévoiler. ■ Y.P.



MARSEILLE-PROVENCE 2013

L'année Capitale : une impulsion pour le cirque

Le premier grand événement de spectacle vivant de Marseille-Provence 2013 sera consacré au cirque. «*C'est aussi la première fois qu'une capitale européenne de la culture consacre un temps fort aussi important au cirque*», relève Guy Carrara. Le codirecteur du Creac à Marseille, avec Raquel Rache de Andrade, a dû réviser ses grandes ambitions d'il y a cinq ans. Plus question de vaste biennale internationale, mais l'association MP 2013 soutient quand même la première édition de son festival Cirque en corps à Marseille (du 24 janvier au 24 février), à hauteur de 350 000 euros sur un budget de 570 000 euros. Au programme, beaucoup d'artistes venus de l'étranger, des compagnies régionales et trois créations coproduites par le nouveau pôle cirque Méditerranée. La dynamique MP2013 a contribué à la constitution de ce douzième pôle cirque qui associe le Creac et Théâtre Europe à la Seyne-sur-Mer, codirigé par Thierry Dion et Michel Almon. Théâtre Europe organise depuis 14 ans un festival de cirque, Janvier dans les étoiles (du 24 janvier au 3 février). «*Nous travaillons déjà ensemble sur des opérations ponctuelles*», commente Guy Carrara. Les deux structures restent indépendantes financièrement et juridiquement, sur deux sites, mais les quatre codirecteurs définissent la ligne artistique globale, dans un esprit de mutualisation. Les deux festivals de janvier-février 2013 auront cinq compagnies en commun. «*Cette labellisation a ouvert des perspectives*, ajoute la directrice administrative de Théâtre Europe, Marie-Hélène Jimenez Pérez. *La Région et la DRAC ont apporté une subvention pour équiper le lieu, ce qui nous permettra d'avoir quatre chapiteaux en permanence pour*

la diffusion et l'accueil en résidence.» Cette labellisation à deux têtes a apporté au pôle cirque 45 000 euros de mesures nouvelles de la DRAC. Le mariage n'était pas gagné d'avance. Les deux lieux sont distants de 70 km, les municipalités sont



Rose, de Cahin Caha.

de droite ici et de gauche là, et Toulon (voisine de la Seyne-sur-Mer) était sortie de Marseille-Provence 2013... Guy Carrara est conscient qu'il va falloir faire ses preuves pour pérenniser son nouveau festival marseillais au-delà de 2013, mais il a un argument de poids en faisant valoir que Marseille, avec La Seyne-sur-mer, sera la seule agglomération française à miser sur un festival de cirque de rang international. On pourrait même imaginer que le cirque est à l'avant-garde d'une coopération métropolitaine plus large puisque Istres, Aix-en-Provence ou encore Martigues sont déjà partenaires, à l'occasion de MP2013, sous la bannière «*Cirque en capitales*», du 24 janvier au 24 février. Souvent critiquée par ailleurs, Marseille-Provence 2013 prouve ici qu'elle peut stimuler les synergies et les consolider par une reconnaissance institutionnelle. ■ Y. P.

Angers : négociations de départ.

Au Centre national de danse contemporaine d'Angers (49), tandis que les contrats de Robert Swinston, futur directeur, et Claire Rousier, administratrice, attendus au 1^{er} janvier, n'ont toujours pas été signés, les négociations sont serrées sur les conditions de départ d'Emmanuelle Huynh. Outre son licenciement, elle devrait bénéficier de la mesure d'accompagnement de sortie d'un CCN, soit 150 000 € par an sur trois ans. Elle demande aussi à ce que sa compagnie assure le suivi de la formation en cours au CNDC (jusqu'en août 2013) soit un coût de plus de 40 000 €. S'y ajoutent la demande d'un technicien attaché à la prochaine création de la chorégraphe, ainsi qu'une coproduction de 50 000 € du CNDC à cette création. Cette requête fait regimber le conseil d'administration de l'institution. L'État a exprimé sa vigilance à trouver à la chorégraphe une nouvelle affectation ainsi que pour Aymar Crosnier, directeur adjoint du CNDC.

(Re)connaissance :

palamarès. La compagnie Dans6t (Bouziane Bouteldja) a remporté, avec sa pièce *Altérité*, le premier prix (5 000 €) du concours (Re)connaissance 2012. Le second prix (2 500 €) a été attribué à Noé Soulier pour *Petites Perceptions*. La compagnie Épiderme (Nicolas Hubert) s'est vu attribuer le prix du public pour (Re)flux. Ces trois compagnies vont bénéficier d'une tournée de douze dates auprès des scènes partenaires du concours. La CCAS (Caisse centrale d'action sociale des gaziers et électriciens) a attribué son prix, une tournée de dix dates durant l'été 2013, à la compagnie Kham d'Olé Khamchanla pour la pièce *Focus*. La Rampe, à Échirolles (38), théâtre qui accueillait le concours, a reçu près de 1 300 spectateurs. En 2013, (Re)connaissance devrait avoir lieu à l'Hexagone de Meylan (38).

Strasbourg : Ososphère à la Coop.

Pour sa treizième édition (du 7 au 16 décembre), Ososphère, événement dédié aux arts numériques à Strasbourg (67), investit la Coop, ancienne cave à vins de la Coopérative de Strasbourg. L'équipe de Thierry Danet a réhabilité ce lieu qui offre un espace d'exposition d'une capacité de 600 personnes et un dancefloor à l'étage. S'y ajouteront deux Magic Mirror de 800 places. Le lieu pourrait être utilisé au-delà du festival par Ososphère.

Opéra sur mobiles.

Déjà disponible depuis quelques mois sur iPhone (69 000 téléchargements), l'application mobile de l'Opéra de Paris s'étend aux autres systèmes d'exploitation. On peut aussi désormais consulter la brochure de la saison, le journal «*En Scène !*» sur les tablettes iPad et Android, en téléchargement gratuit (réalisation agence Redshift). Présent depuis 2011 sur les réseaux sociaux, l'Opéra national de Paris est suivi par plus de 31 000 membres sur Facebook et 6 600 *followers* sur Twitter.

Opéra de Toulon : reconduction.

Giuliano Carella, directeur musical de l'Opéra de Toulon depuis 2006, a été reconduit pour trois saisons.

La SACD signe avec

YouTube. YouTube et la SACD vont créer l'Académie SACD/YouTube Jeunes Talents. Il s'agira d'un dispositif de détection et de financement de nouveaux talents issus de l'Internet dont les œuvres relèvent du répertoire SACD : fiction, animation, humour, radio, captation (sketches, cirque, arts de la rue, théâtre, chorégraphie...) «*Le but est de promouvoir la création sur Internet et d'accompagner la démarche de financement des œuvres web-natives de Youtube en France, prémice d'un financement sur le web*», commente Pascal Rogard, directeur de la SACD. Un appel à projet sera lancé en janvier.

INITIATIVE

Cirque : escapades avec la Brèche

Le pôle national des arts du cirque de Basse-Normandie, la Brèche, propose deux nouveaux rendez-vous de diffusion, les Escapades. L'Escapade d'hiver aura lieu du 19 au 21 décembre à Cherbourg-Octeville (50) et accueillera le Cirque Aïtal. En juin, l'Escapade d'été proposera des formes légères dans des lieux inhabituels. Ce projet d'Yveline Rapeau, directrice de La Brèche, est coproduit avec le Trident. L'Escapade d'été s'inscrira dans le temps fort «*Toi cour, moi jardin*» de la scène nationale de Cherbourg-Octeville, et aura pour thème la jeune création anglaise en 2013. L'Escapade d'hiver est également réalisée en partenariat avec l'Espace culturel Buisson de Tourlaville. «*Ces rendez-vous permettront de maintenir un lien avec le public plus régulier et de développer l'esprit de collaboration entre structures déjà à l'œuvre sur le festival Spring*», indique d'Yveline Rapeau. À partir de 2013, le budget pour l'Escapade d'hiver sera de 62 000 euros (32 000 € pour La Brèche et 25 000 € pour le Trident). L'édition sous chapiteau de l'an prochain accueillera Johann Le Guillerm. **I T. L. R.**



Le Cirque Aïtal

Fin du rendez-vous des Terres-Neuves.

Le festival «*Les Rendez-vous des Terres-Neuves*» à Bègles (33) s'arrête. Créé en 2006 par **Jean-Paul Roy** et **Denis Barthe**, bassiste et batteur de Noir Désir, il était porté par «*l'équipe*» du groupe, notamment ND Musique. Le festival, doté d'un budget d'environ 130 000 euros, se voulait porteur de l'esprit Noir Désir, mélangeant musique, débats et action sociale. L'association organisatrice explique sa décision par la difficulté de concilier le travail de ses membres avec l'organisation, et de trouver un équilibre budgétaire avec un tarif d'entrée peu élevé.

Mazan investit. La commune de Mazan (6 000 habitants), près de Carpentras (84), vient d'inaugurer La Boiserie, salle polyvalente de 640 places rétractables qui accueillera en majorité du spectacle vivant. La façade de ce bâtiment en matériaux naturels est composée de bois brut. De la paille

compressée a été utilisée pour l'acoustique. Le projet a été confié aux architectes **François Defrain** et **Olivier Souquet**. Le coût est de 4 M€, financés en majorité par la commune. Le conseil général du Vaucluse, La région PACA l'ont cofinancé.

Nantes : réouverture à Graslin.

Le Théâtre Graslin vient de rouvrir après huit mois de travaux de réfection des espaces d'accueil du public. Lieu de représentation d'Angers Nantes Opéra à Nantes, ce théâtre à l'italienne de la fin du 18^e siècle avait déjà bénéficié d'une rénovation de sa salle. De nouveaux travaux sont prévus pour le plancher de scène.

CARNET

Charles Picq

Directeur du développement vidéo de la Maison de la danse et créateur de *numeridance.tv*, **Charles Picq** est décédé le 28 novembre. Né en 1952, il s'était réorienté vers la vidéo après avoir s'être intéressé au théâtre et à la photographie. Dès 1980, il avait constitué la mémoire vidéo de la Maison de la danse tout en réalisant des œuvres comme *le Saut de l'Ange*, de Dominique Bagouet.

Chambéry : recrutement.

C'est le 13 décembre que le conseil d'administration de la scène nationale de Chambéry décidera des modalités de recrutement du successeur de Jean-Paul Angot. Ce dernier prendra la direction de la MC2 de Grenoble début janvier. En attendant, l'intérim à la MC2 est assuré par Géraldine Garin, secrétaire générale.

Pitchfork, deuxième.

Passé de deux à trois jours et d'une à deux scènes, le Pitchfork Music Festival, à Paris, a doublé sa fréquentation, avec plus de 18 000 spectateurs payants, venus assister aux concerts de Sébastien Tellier, Animal Collective ou Breton à la Grande Halle de la Villette. Cette seconde édition, coproduite par le tourneur Super! et le site américain Pitchfork, a vu son budget progresser de 0,6 à 1 M€, avec trois quarts de ressources propres.

My Major Company dans le spectacle.

Le site My Major Company, dédié au financement participatif dans la musique, s'étend aux autres secteurs artistiques. Il ouvre une souscription pour des parts de coproduction de 10 euros au spectacle de François Morel au Théâtre de la Pépinière. Pour *Tartuffe*, en septembre, le site avait récolté 40 000 euros.

Appel de la CGT. À l'occasion du Conseil national des professions du spectacle (CNPS), la CGT Spectacle a appelé à un rassemblement à Paris le 20 décembre Place du Palais Royal à 10 heures.

SUR VOS AGENDAS

PARIS 12 DÉCEMBRE

Circulation, visas d'artistes, mobilité
Rencontre du réseau Zone franche
www.zonefranche.com

VILLEURBANNE

13 DÉCEMBRE

Rencontre sur le cumul d'activités
Par la Nacre Rhône-Alpes et Pôle emploi spectacle Rhône
h.ecochar@la-nacre.org

LILLE 13 DÉCEMBRE

NEXON (87) 18 DÉCEMBRE

Cirque en campagne de presse
Par le Prato et le Sirque
03 20 52 71 24 / 05 55 58 34 71

PESSAC 21 DÉCEMBRE

Devenir spectateur, explorer les horizons d'attente
Par le festival Sur un petit nuage
www.surunpetitnuage.net

BORDEAUX 14 JANVIER

Mutualisation d'emploi et gestion des ressources humaines
Par l'Iddac
05 56 17 36 36

PARIS 14 AU 19 JANVIER

(en régions jusqu'au 27 janvier)
Semaine du Son
www.lasemaineduson.org

BISCHWILLER (67)

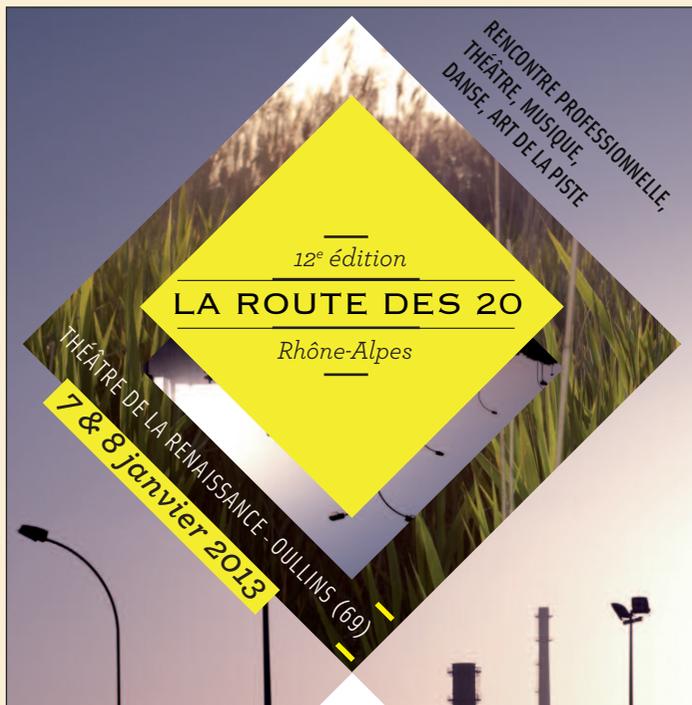
17 JANVIER

Nouvelles écritures scéniques : illusion ou réalité ?
Par l'Agence culturelle d'Alsace
03 88 58 87 98

OULLINS 7 ET 8 JANVIER

«La route des 20»

Le Groupe des 20, réseau de 26 théâtres de ville en région Rhône-Alpes, organise son rendez-vous professionnel annuel au Théâtre La Renaissance, à Oullins. Onze compagnies présenteront une maquette ou une forme courte de leur création à venir. Ces deux journées seront complétées d'un «salon des compagnies» auquel participeront 25 compagnies rhônalpines.
06 64 41 54 27



Vitrine de la création dans le domaine des arts de la scène, la Route des 20 en région Rhône-Alpes s'est affirmée depuis 12 ans comme le lieu incontournable de rencontre entre compagnies et responsables de théâtres.

Oullins (près de Lyon) 7 et 8 janvier

Au programme :

Onze «maquettes» de spectacles en création

- Cie Joseph Aka / danse (38)
- Théâtre Détours, Catherine Perrocheau / (69)
- Cie Les Yeux grand ouverts, Grégory Benoit / théâtre (74)
- Cie Llum, Joan Mompart / théâtre (Suisse)
- Cie Des Lumas, Angélique Clairand / théâtre (42)
- Association n0jd, invite Howard Barker / théâtre (69)
- Odyssée ensemble et Cie, Serge Desautels et Yoann Cuzenard / théâtre instrumental (69)
- Cie Pièces détachées, Caroline Grosjean / danse (25)
- Cie Propos, Denis Plassard / danse (69)

Un plateau chanson :

Des Fourmis dans les mains et le Groupe Evasion

Six RDV d'artistes

avec la Cie Maryse Delente, la Cie Arnica, le Théâtre Craie, la Cie La Nouvelle Fabrique, La Fabrique des petites utopies et la Cie Asanisimasa.

Un Salon des compagnies,

espace de dialogue entre programmeurs et vingt cinq compagnies de Rhône-Alpes.

Cet échange interrégional est organisé par le Groupe des 20 Rhône-Alpes, un réseau homogène représentatif de la décentralisation du spectacle vivant.

Réservations : Alice Azatkhianian / 06 64 41 54 27 / groupe.20@aliceads.l.fr



Le Dôme - Albertville / Château Rouge - Annemasse / « Quelques p'Arts... - Boulieu lès Annonay / Théâtre de Bourg en Bresse / Théâtre Jean Vilar hors les murs - Bourgoin Jallieu / Espace Albert Camus - Bron / Le Polaris - Corbas / Le Toboggan - Décines / La Rampe - Echirrolles / Centre Culturel - La Ricamarie / L'Amphithéâtre - Le Pont de Claix / L'Hexagone-Scène Nationale - Meylan / Théâtre de la Renaissance - Oullins / Train Théâtre - Portes-lès-Valence / Théâtre de Privas / L'Heure Bleue - St Martin d'Hères / Théâtre Théo Argence - St Priest / L'Auditorium - Seynod / Maison des Arts - Thonon les Bains / Centre Culturel Charlie Chaplin - Vaulx en Velin / Théâtre de Vénissieux / Théâtre de Vienne / Le Théâtre du Vellein - Villefontaine / Théâtre de Villefranche / Le Grand Angle - Voiron

LA ROUTE DES 20 bénéficie de l'aide de la Région Rhône-Alpes et du Ministère de la Culture - DRAC Rhône-Alpes



24 lieux marionnette
défendent la création aujourd'hui.

LES À VENIR

Rencontre professionnelle

20...DÉCEMBRE...2012

09h30 > 17h30

THÉÂTRE PARIS-VILLETTE

~ Parc de la Villette ~
211, avenue Jean Jaurès 75019 Paris

Les à Venir ont pour but de mettre en lumière des démarches artistiques exigeantes, de favoriser la rencontre entre les artistes et les programmeurs et de susciter l'intérêt de coproducteurs et diffuseurs. Sept projets reflétant la création contemporaine dans les disciplines marionnettiques seront présentés.



Ces projets sont présentés dans le cadre d'un collectif regroupant 24 structures :

Les Lieux compagnonnage marionnette. Le Tas de Sable - Ches Panseuses Vertes (Picardie) / Cie Pupella-Nogues - Odradek (Midi-Pyrénées) / Bouffou - Théâtre à la Coque (Bretagne) / Vélo Théâtre (PACA) / Clastic Théâtre (Ile de France) / La Nef - Manufacture d'Utopies (Ile de France) / Théâtre aux Mains Nues (Ile de France)

Les Scènes marionnette. L'Hectare, Scène conventionnée de Vendôme (Centre) / Le Théâtre Gérard Philipe, Scène conventionnée de Frouard (Lorraine) / Le Théâtre Jean Arp, Scène conventionnée de Clamart (Ile de France) / Le Théâtre, Scène conventionnée de Bourg-en-Bresse (Rhône-Alpes) / L'Espace Jéliote, Scène conventionnée du Piémont Oloronais (Aquitaine) / Le Théâtre, Scène conventionnée de Laval (Pays de la Loire) / La Salamandre, Scène conventionnée de Vitry-Le-François (Champagne-Ardenne) / Le Passage, Scène conventionnée de Fécamp (Haute-Normandie) / Le Théâtre de la Marionnette à Paris (Ile de France) / Le CDN de Strasbourg (Alsace) / Le Fracas, CDN de Montluçon (Auvergne) / Le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières (Champagne-Ardenne) / L'Espace Jean Vilar d'Ifs (Basse Normandie) / Le Carré, Scène Nationale de Château-Gontier (Pays de la Loire) / Marionnettissimo de Tournefeuille (Midi-Pyrénées) / Le Centre Culturel Athéna d'Auray (Bretagne) / Le CRÉAM de Dives-Sur-Mer (Basse-Normandie)

Collectif coordonné par THEMAMA. Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et Arts Associés

Stryptyque ~ Cie Mouka / **Frontières, nest, cage, nowhere to rest** ~ Les Rémoleurs / **m.a.d.** ~ Cie Cristina Iosif / **La cour des grands** ~ Les Frères Pablof / **M/W ou le Maître & Marguerite** ~ Cie La Magouille / **Qui est Monsieur Lorem Ipsum ?** ~ Cie 36 du mois / **Disparaître** ~ Cie Tenir Debout

renseignement & réservation : 06 62 26 35 98
(coordination THEMAMA) — avenirparisresa@gmail.com

conception graphique : Thomas Daval - thomas.daval@wanadoo.fr / visuel Les à Venir : Claire Santiago



Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine Centre dramatique national

Le ministère de la culture et de la communication (direction générale de la création artistique – direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine), La ville de Bordeaux, Le conseil régional d'Aquitaine

RECHERCHENT UN(E) OU DES ARTISTE(S)

pour diriger le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine/Centre dramatique national (SARL), régi par le contrat de décentralisation dramatique (arrêté du 23 février 1995) ainsi que le cahier des missions et des charges des centres dramatiques nationaux (circulaire du 31 août 2010) et dont la mission fondamentale est la création théâtrale, et son école supérieure d'art dramatique (ÉSTBA) à partir du **1^{er} janvier 2014**.

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation et une présentation de leur parcours artistique accompagnées d'un curriculum vitae jusqu'au **28 décembre 2012**, cachet de la poste faisant foi, à :

Ministère de la Culture et de la Communication
Monsieur le Directeur général de la création artistique
62, rue Beaubourg
75003 Paris

Monsieur le Maire de la ville de Bordeaux
Hôtel de ville Place Pey Berland
33077 Bordeaux CEDEX

Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles d'Aquitaine
54, rue Magendie
33077 Bordeaux CEDEX

Monsieur le Président du Conseil Régional d'Aquitaine
Hôtel de Région 14, rue François de Sourdis
33077 Bordeaux CEDEX

Le contrat de décentralisation dramatique, le cahier des missions et des charges et une note d'orientation rédigée par les partenaires publics du CDN, présentant la structure ainsi que son territoire d'implantation, sont disponibles auprès de la DRAC Aquitaine, Service de la création du développement culturel et de la formation (05 57 95 01 61).

Les candidats présélectionnés présenteront leur projet artistique devant un comité composé des représentants des différents partenaires.

Madame la Ministre de la culture et de la communication procédera à la nomination à l'issue du processus en accord avec les partenaires publics du Centre Dramatique National.



Le Centre Martiniquais d'Action Culturelle de Fort-de-France recrute :

UN(E) ADMINISTRATEUR(TRICE) PROVISOIRE

MISSIONS

Assurer à titre temporaire la direction administrative et budgétaire du CMAC : ▶ actualisation de l'exercice en cours (compte de résultat et bilan) ▶ préparation et exécution du budget 2013 ▶ négociation et signature des contrats de programmation ▶ ordonnancement et paiement des charges, suivi des produits

Assurer, également à titre temporaire et par délégation du président de l'association de gestion, la direction du personnel : ▶ engagement des salarié(e)s et gestion des contrats, tant en CDI qu'en CDD ▶ négociations collectives ▶ suivi des carrières individuelles ▶ organisation du travail

Contribuer, en apportant son appui technique, à la préfiguration de la nouvelle entité qui serait créée par la fusion de la Régie autonome du Centre Culturel Départemental avec le CMAC.

CONDITIONS

▶ Contrat à durée déterminée d'un an, avec prise de fonction immédiate, en l'attente d'une nouvelle direction. ▶ Poste basé à Fort-de-France, à pourvoir dès que possible à compter du 1^{er} février 2013.

PROFIL

▶ Gestionnaire expérimenté, capable de diriger une équipe, la candidate ou le candidat devra avoir le sens du service public et de la relation avec l'Etat et les Collectivités ▶ Elle/il devra avoir le sens du dialogue et faire preuve de capacités d'adaptation et de négociation, d'ouverture d'esprit et de sensibilité aux problématiques artistiques.

DIPLÔMES ET COMPÉTENCES

▶ Niveau BAC + 5 requis ▶ Une expérience confirmée sur un poste similaire en gestion d'équipe sera exigée. ▶ La bonne connaissance du milieu artistique, des réseaux et institutions culturelles en général et de la région en particulier sera appréciée.

Poste accessible aux salariés de droit privé et aux fonctionnaires par voie de détachement ou de mise à disposition, ou dans le cadre d'une mise en disponibilité pour convenances personnelles.

RÉMUNÉRATION

▶ Référencée au groupe 3 des Cadres de la CCNEAC, à préciser selon la carrière du candidat, et avec indemnité de 10 % de fin de contrat.

Les candidatures (lettre de motivation et CV, avec indications sur la rémunération souhaitée) sont à faire parvenir, AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2012, par courriel aux adresses suivantes :

- CMAC : gilebon@cmac.asso.fr
- CONSEIL GÉNÉRAL : jean-claude.aurore@cg972.fr
- ÉTAT – DAC : secretaire.martinique@culture.gouv.fr

et adressées à :

▶ Monsieur le Président du CMAC
B. P. 899 – 97245 FORT DE FRANCE CEDEX

Avec copie à :

▶ Madame la Présidente
CONSEIL GÉNÉRAL DE MARTINIQUE
Avenue des Caraïbes – 97200 FORT DE FRANCE

▶ Madame la Directrice des Affaires Culturelles de Martinique
D.A.C.
Rue du Professeur Garcin – 97200 FORT DE FRANCE



L'Opéra national de Lorraine recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle un(e) :
CHARGE DU DEVELOPPEMENT DES PUBLICS (H/F)

(Cadre d'emploi des Attachés territoriaux – cadre A)
En lien avec le projet artistique de l'Opéra, vous participez à la mise en œuvre des actions visant à élargir et fidéliser de nouveaux publics.

MISSIONS PRINCIPALES

Entretien et assurer le suivi des partenariats existants

- Avec le milieu étudiant
- Campagne d'abonnements jeunes
- Stands dans les différentes écoles et facultés de l'agglomération
- Relation avec la presse spécialisée
- Engagements et suivi de partenariats
- Organisation de l'opération « Campus en musique »
- Avec le milieu associatif
- Organisation de concerts Découverte
- Elaboration des dossiers pédagogiques
- Organisation d'évènements
- Rencontre annuelle avec différents relais

Développer de nouveaux partenariats

- Comités d'entreprises
- Entreprises

MISSIONS SPÉCIFIQUES

En lien avec le responsable communication et relations publiques

- Contribuer à la définition des actions de médiations culturelles ainsi qu'à leur mise en œuvre
- Envoi des dossiers de presse, des communiqués
- Gestion du fichier des spectateurs
- Revue de presse
- Suivi du livret d'accueil pour les solistes
- Placement des invités pour certains spectacles
- Suivi et mise à jour du site Internet
- Elaboration des programmes de l'OSLN, des concerts Découverte, des concerts Apéritifs, des concerts commentés, concerts Famille, récitals et des générales
- Archivage
- Coordination des projets en audio-description
- Gestion de la communication sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter)

PROFIL

Compétences requises

- Bonne connaissance du milieu étudiant et associatif
- Connaissance des règles de fonctionnement des collectivités territoriales
- Bonne culture générale
- Aisance à l'écrit comme à l'oral
- Bon relationnel et capacité d'écoute
- Organisation et rigueur
- Disponibilité et sens du travail en équipe
- Dynamisme
- Créativité

Diplômes et formation

- BAC + 3 à BAC + 5
- Cycle supérieur en communication ou médiation culturelle
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Publisher, Filezilla)
- Anglais lu, parlé et écrit
- Première expérience dans un poste similaire fortement appréciée

Rémunération statutaire + régime indemnitaire.
Temps complet.
Poste à pourvoir le plus rapidement possible
Candidatures (lettre de motivation + CV + photo) à adresser à Monsieur le Directeur de l'Opéra national de Lorraine - 1, rue Sainte Catherine - 54000 NANCY - **avant le mercredi 12 décembre 2012**

Entretiens le **lundi 17 décembre 2012**
Renseignements : Marie Sauvannet, Responsable communication et relations publiques
03 83 85 32 34
Fiche de poste détaillée à télécharger sur le site www.opera-national-lorraine.fr



Ville de LORIENT

Ville à taille humaine et centre de la troisième agglomération bretonne (200 000 habitants), Lorient conjugue tous les atouts : qualité de vie, dynamisme, nombreux commerces, services et administrations. Un port de plaisance au cœur de la cité et les plages à quelques minutes, nichée entre mer et vallées, Lorient permet toutes les évasions, sportives et culturelles. **Lorient recrute pour son théâtre municipal**

un RESPONSABLE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (H/F)

Attaché territorial contractuel (4 mois)

MISSIONS

Sous l'autorité du secrétaire général du Théâtre de Lorient
- vous êtes responsable de la gestion administrative, du Grand Théâtre, vous avez en charge la gestion financière et la gestion du personnel
- Vous encadrez le travail du pôle billetterie et du pôle administration
Vous contribuez à l'évolution de l'organisation du service et participez au développement du Théâtre de Lorient

PROFIL

Formation supérieure dans le domaine de la gestion et du management culturel
Connaissance des dispositions administratives, sociales et fiscales du spectacle
Expérience dans le domaine culturel indispensable (associations, festivals, compagnies, structures...)
Expérience en comptabilité et gestion publique
Rigueur dans la gestion administrative et financière et savoir élaborer et gérer un budget,
Sens de l'organisation
Aisance relationnelle et rédactionnelle

Profil de poste détaillé sur www.lorient.fr

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV) à Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville, BP 30010, 56315 Lorient Cedex, ou par mail : rlopin@mairie-lorient.fr pour le **15 décembre 2012** dernier délai.

PROFIL CULTURE



LE DOMAINE D'O recrute son

CHEF DE SERVICE BILLETTERIE (H/F)

Le domaine d'O est un établissement public à caractère industriel et commercial gérant l'ensemble des activités culturelles au Domaine d'O à Montpellier : une saison d'hiver d'octobre à avril (70 représentations), le festival jeune public « Saperlipopette » en mai, l'accueil de six festivals de mai à août, un Réveillon le 31 décembre.

Un parc de 23 hectares permettant l'implantation de lieux de spectacles temporaires, un théâtre de 221 places, un amphithéâtre à ciel ouvert de 1800 places, un théâtre de 600 places à partir de 2013. Placé(e) sous l'autorité de la Directrice public et communication et de l'Administrateur, le Responsable équipe billetterie (H/F) est chargé(e) d'assurer l'organisation et la gestion du service billetterie en lien avec les politiques d'accueil du public et les stratégies marketing définies par la direction.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion des ventes :

- Veiller à l'application des règles de billetterie
- Gérer les relations avec les réseaux de distribution et organiser les points de vente
- Etablir et suivre les tableaux de bord billetterie (état des ventes, fréquentation, etc.)
- Mettre en place et suivre les processus de billetterie (invitations, réservations, etc.)
- Editer et vendre les billets en direct dans le cadre de billetterie fixe ou volante
- Assurer la bonne information du public.

- Suivi des caisses sous la responsabilité du régisseur des recettes :

- Gérer l'ouverture et la fermeture des caisses, intervenir en cas d'incident client
- Assurer l'approvisionnement en numéraire des caisses
- Contrôler les caisses et mettre en place les actions correctives
- Assurer les procédures et le suivi financier des recettes de billetterie.

- Management de l'équipe billetterie :

- Encadrer le travail de l'équipe de billetterie (permanents et renforts) : recrutement, planification, transmission des consignes, etc.
- Alimenter l'équipe en contenus sur la programmation artistique et les réajustements à venir.

- Paramétrage du logiciel :

- Participer au paramétrage et à l'exploitation du logiciel de billetterie
- Faire évoluer l'outil existant en étant force de proposition
- S'assurer de l'exécution des procédures mises en place
- Suivre les relations avec le fournisseur.

COMPÉTENCES REQUISES

- Expérience de 5 ans sur un poste similaire dans le spectacle vivant
- Maîtrise souhaitée du logiciel 4D La Billetterie de l'éditeur Ressources SI
- Connaissance de la réglementation de billetterie
- Maîtrise du pack office
- Qualité relationnelle
- Maîtrise de l'anglais
- Grande disponibilité.

CONDITIONS D'EMPLOI

CDI - Rémunération : convention Syndec filière relations publiques, groupe 4. Contraintes horaires du poste : disponibilité horaire, activité se déroulant souvent le soir et en week-end.

Candidature : Adresser lettre de motivation + CV jusqu'au **15 décembre 2012** à : Monsieur le Directeur du domaine d'O - 178, rue de la Carrière - 34090 Montpellier nahbabach@domaine-do-34.eu

PROFIL CULTURE



L'Artchipel, Scène Nationale de la Guadeloupe Recrute un DIRECTEUR TECHNIQUE (H/F)

La Scène Nationale de la Guadeloupe propose une programmation pluridisciplinaire.

Elle dispose de 3 salles : Anacaona (500 places), Jenny Alpha (120 places), Sonny Rupaire (50 places) et d'un studio de danse.

VOS MISSIONS Vous serez associé à la réflexion pour la mise en œuvre du projet artistique, vous en assurerez la mise en œuvre technique en tous lieux où celui-ci s'exerce. Sous la Direction du Directeur Général, en lien direct avec l'Administratrice, vous serez responsable :

- › De la gestion et de l'organisation du travail du personnel technique permanent et des intermittents
- › De l'exécution et du suivi du budget technique,
- › Du respect et de l'application des règles d'hygiène et de sécurité,
- › De la maintenance des équipements
- › Du suivi des investissements et de l'entretien du bâtiment,
- › De la sécurité du personnel, du public et des tiers dans les bâtiments et pour l'ensemble des activités de la Scène Nationale,
- › Vous dirigez les travaux et la maintenance sur les bâtiments mis à disposition de la Scène Nationale
- › Vous veillez à la circulation des informations à destination des différentes équipes au sein du service
- › Vous participez également à la réflexion et à la mise en œuvre des projets stratégiques d'évolution de l'activité, de l'établissement et de ses équipements.
- › Vous traduisez un projet artistique en cours de création : étude de faisabilité, planification, fiches techniques, montage, démontage, entretien.
- › Vous coordonnez la préparation et l'exécution des dispositifs nécessaires à la conduite des spectacles et des événements accueillis, en répondant aux exigences des équipes artistiques, aux fiches techniques de spectacles et aux obligations de sécurité.

VOTRE PROFIL Une expérience réussie à un poste de responsabilité similaire est indispensable.

- › Pour réussir à ce poste, vous maîtrisez des connaissances approfondies des différents corps de métier techniques du spectacle vivant
- › Vous avez une bonne maîtrise des règles et procédures de sécurité
- › Doté d'un sens du management et des responsabilités, vous aurez à animer et à encadrer une équipe.
- › Sachant suivre les procédures mises en œuvre au sein de la collectivité, vous savez également conduire des projets et être force de proposition.
- › Rigoureux et organisé, vous possédez de véritables qualités relationnelles et rédactionnelles.
- › Pratique usuelle des outils informatiques (Excel, Autocad, Word)
- › Pratique de la langue anglaise souhaitable
- › Vous êtes titulaire des habilitations électriques et des formations à la sécurité d'un établissement recevant du public de catégorie 2.
- › Vous êtes disponible pour effectuer des missions en soirée.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION :

- › Contrat à durée déterminée
- › Cadre – Groupe 3 de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles

RÉMUNÉRATION : Selon profil et expérience

DATE DE PRISE DE POSTE : Janvier 2013

Merci d'adresser votre candidature CV + LM par courrier à Monsieur José PLYA
 Directeur Général
 L'Artchipel, Scène Nationale de la Guadeloupe
 BP 280 - 97105 BASSE-TERRE Cédex
 Email : lartchipel@lartchipel.net



le lieu unique
scène nationale de Nantes

Le lieu unique recrute Un Directeur Technique (h/f)

CDI - temps plein

Le lieu unique Scène nationale de Nantes, est un espace d'exploration artistique, de bouillonnement culturel et de convivialité. Les différents départements du lieu unique (arts plastiques, théâtre, danse, musique, littérature...) déploient une programmation à vocation régionale, nationale et internationale, soucieuse de faire partager les arts à tous les publics.

Associé à la réflexion pour la mise en œuvre du projet artistique, le directeur technique, en assure la mise en place technique.

Missions :

Avec votre équipe (6 permanents) et sous l'autorité du directeur, en lien avec l'Administrateur, vous êtes responsable :

- de la préparation, de la réalisation, de la coordination et de l'exploitation technique de l'ensemble des activités, dans et hors ses murs,
- de la gestion et de l'organisation du travail du personnel technique (permanents et intermittents),
- de l'élaboration du budget technique global, de son exécution et de son suivi,
- de la gestion générale, de la maintenance, et de l'entretien du bâtiment (8000 m2) et des équipements, en lien avec la responsable du bâtiment.
- du respect et de l'application des règles d'hygiène et de sécurité en ERP, et de l'application de la législation sociale.

Profil et compétences :

- Expérience confirmée dans des fonctions similaires.
- Capacité d'encadrement des équipes, sens de l'organisation, de l'anticipation et de l'initiative. Qualité relationnelle, sens de l'écoute, autonomie, goût du travail en équipe et des relations humaines, diplomatie.
- Culture du spectacle vivant et sens du dialogue avec les équipes artistiques.
- Connaissances techniques approfondies (Maîtrise de la machinerie, de la lumière et de la sonorisation de spectacle).
- Maîtrise des règles et des normes d'hygiène et de sécurité et connaissances en matière de législation sociale.
- Anglais, SSIAP 1, CACES souhaités
- Maîtrise des outils informatique (Excel, Autocad, ...), Permis B.

Condition d'emploi et de rémunération :

- Grande disponibilité liée au rythme de la programmation (soirs et week-ends).
- Statut Cadre 3, forfait jour, rémunération selon CCNEAC et expérience, 13^{èmes} mois, mutuelle, tickets restaurants.
- Poste à pourvoir avril 2013.

Candidature (lettre de motivation / CV) à adresser avant le 15/01/2013 à :

Le lieu unique / Att. C. CHAGNEAU
 B.P. 21304
 44013 NANTES CEDEX 1
 capucine.chagneau@lelieuunique.com

théâtre de chelles

Le Théâtre de Chelles, scène conventionnée théâtre, en statut associatif, recrute

UN(E) DIRECTEUR(TRICE) TECHNIQUE

chique du

directeur.

Salaire selon expérience, sur une base majorée du groupe 3 de la CCNEAC.

Principales missions :

Implication dans le projet

- Participer à la réflexion sur l'évolution des équipements : une salle de 690 places (bât. municipal), une nouvelle salle attenante de 236 places (bât. intercommunal), espaces hors les murs,

- Participer, dans le domaine technique, à la préparation des saisons (35 spectacles, 60 représentations) et, par convention avec la communauté d'agglomération, des manifestations de spectacle vivant sur le territoire intercommunal.

- Suivre, dans le domaine technique, la mise en œuvre d'un projet culturel intégrant quatre compagnies en résidence et d'importantes actions culturelles territoriales.

Encadrement des activités techniques

- Etablir les plannings des salles et des espaces de répétitions,
- Coordonner le travail des techniciens des deux salles (encadrement de 4 permanents) et viser les plannings préparés par le régisseur général,
- Recenser les besoins en formation,
- Participer occasionnellement à des activités de régie.

Entretien et sécurité

- Prévoir l'évolution du parc de matériel,
- Coordonner les opérations de maintenance et d'entretien dans les salles,
- Elaborer les plans de prévention et d'évaluation des risques,
- Veiller au respect des règles d'hygiène et des consignes de sécurité.

Compétences et qualités requises :

- Formation technique supérieure en relation avec le poste,
- Qualités rédactionnelles, relationnelles et organisationnelles,
- Expérience confirmée dans le spectacle vivant à un poste similaire, avec de bonnes connaissances en lumière, son, vidéo et plateau,
- Bonne maîtrise de l'outil informatique,
- SSIAP1, habilitation électrique, autorisation de conduite.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation avant le 31 décembre 2012 par courrier à Marc Le Glatin, directeur du Théâtre de Chelles, BP 79, 77 504 Chelles Cedex
 et par courriel à Pierre Fitou, pierre.fitou@theatredechelles.asso.fr

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE



APPEL À CANDIDATURES

La Mairie de Villeneuve Lès Maguelone (34750) recrute par voie statutaire ou contractuelle

Un agent du Cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES ou AGENTS DE MAITRISE

Fonction : DIRECTEUR TECHNIQUE DE SALLE DE SPECTACLES

MISSION

Responsable technique de la préparation, de l'exploitation, de la coordination et de l'organisation matérielle et humaine des spectacles et évènements.

MISSIONS DU POSTE

1- Coordonner la mise en place des spectacles

- Etablir et assurer le suivi des plannings annuels et hebdomadaires des activités du théâtre.
- Etudier les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'équipement des lieux d'accueil selon les fiches techniques des spectacles
- Etablir les plans d'implantations et les relevés.
- Définir et suivre les besoins en location ou prêts de matériel.
- Coordonner les répétitions, les montages et les démontages du matériel technique et des spectacles.
- Accueillir les compagnies et assurer les pré implantations
- Garantir la procédure de démarrage des spectacles, et du bon déroulement de ceux-ci.
- Participer à certaines régies son et/ou lumière
- Mise en place des expositions
- Etre en lien permanent avec la directrice en charge de mettre en place les évènements

2- Encadrer les missions et les activités des techniciens (intermittents et personnel permanent)

- Evaluer les besoins humains en fonction de la programmation.
- Contrôler les qualifications et habilitations des agents intervenants sur le lieu de spectacle.

3- Entretien du théâtre

- Contrôler l'état des lieux relatif à l'entretien du bâtiment
- Suivre le planning des interventions techniques, superviser et coordonner les interventions de maintenance.
- Gérer les consommables
- Participer à l'évaluation des besoins techniques en matériel et/ou interventions sur le bâtiment

4- Garantir la sécurité du théâtre et des installations

- Elaborer le plan de charge lié à l'application des règles de sécurité pour chaque spectacle.
- Emettre un avis technique, participer aux visites des commissions de sécurité et suivre leurs préconisations.
- Participer à l'élaboration des plans de prévention et à l'évaluation des risques
- Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité concernant les montages, le matériel, les équipements et les travaux.
- Superviser l'évacuation du lieu d'accueil en cas d'urgence.

5- Spécificités complémentaires du poste

- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des contraintes liées aux spectacles (soir, nuit, week-end)
- Rythme de travail lié à la programmation des spectacles, répétitions ou résidences. Disponibilité
- S'intéresser aux activités des autres théâtres et entretenir des liens avec les équipes techniques de ceux-ci.

- Connaître l'actualité de la création en région.
- Participation à l'organisation des manifestations municipales

QUALIFICATION

- Expérience avérée dans un poste similaire
- Compétences générales dans les domaines du son, de la lumière, de l'audiovisuel, de l'électricité, de la régie en extérieur, de la physique notamment sur la résistance des matériaux
- Connaissances des prestataires de services
- Connaissances des réglementations en matière de sécurité, de procédures administratives et juridiques, règles et normes applicables aux ERP et aux installations techniques et scénotechniques du spectacle.
- Etudes techniques préalables à la mise en place d'évènements
- Montage de chapiteau (150 personnes).
- Bonne connaissance des logiciels spécifiques au spectacle vivant, notamment Autocad.
- Internet et messagerie.

DIPLÔMES ET FORMATIONS SPÉCIFIQUES

- Diplôme requis par le statut particulier de la fonction
- Habilitations électriques
- Secourisme de travail
- Formation « Sécurité des spectacles » et SSIAP (Service Sécurité Incendie et Assistance à la Personne)
- Permis B

QUALITÉS

- Qualités relationnelles (avec une application particulière à l'accueil et placement des enfants)
- Organisation rigoureuse du travail et planification des tâches
- Organisation et rigueur dans la gestion du matériel
- Rigueur budgétaire
- Capacité à travailler en équipe et à gérer le stress.
- Bonne condition physique

EXPÉRIENCE EXIGÉE DANS UN EMPLOI SIMILAIRE

RÉMUNÉRATION : SELON STATUT OU PRÉTENTIONS

Prise de Fonctions au plus tôt

Les candidatures (lettre de motivation + CV + copie diplômes + références professionnelles + dernier arrêté de position administrative pour les agents de la fonction publique) sont reçues jusqu'au 15 décembre 2012, dernier délai, à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de Villeneuve
lès Maguelone – B.P 15
34751 VILLENEUVE LES MAGUELONE CEDEX



OPERA DE LILLE

UN(E) RÉGISSEUR(SE) LUMIÈRE

MISSIONS

Au sein de la Direction Technique et de Production, placé(e) sous la responsabilité hiérarchique des deux régisseurs généraux, le/la régisseur(se) lumière a pour principales tâches les activités suivantes :

- Il/elle organise et encadre l'équipe d'électriciens permanents (3 personnes) et intermittents.
- Il/elle s'assure du respect des consignes de sécurité par son équipe.
- Il/elle prépare et met en oeuvre le matériel lumière pour les spectacles accueillis, les créations et les tournées, en collaboration avec les régisseurs généraux.
- Il/elle gère et entretient le matériel lumière.

COMPÉTENCES & QUALITÉS REQUISES

- CAP d'électricien ou équivalent, idéalement complété par une ou plusieurs formations professionnelles en régie du spectacle option lumière.
- Expérience d'au moins 2 années dans un poste similaire, dans le milieu du spectacle vivant.
- Habilitations au travail en hauteur et électrique, CACES 1A.
- Connaissances en électricité, ainsi qu'en matière de normes et de risques électriques.
- Maîtrise de la technologie du matériel et des équipements d'éclairage du spectacle vivant.
- Connaissance des règles de base en matière d'hygiène, de sécurité et de législation du travail.
- Aptitude aux fonctions d'encadrement et d'animation d'équipe.
- Connaissance du logiciel AUTOCAD et lecture de la musique appréciés.

La candidature doit être envoyée au plus tard **le 10 janvier 2013** (lettre de motivation et CV) à l'Opéra de Lille,
2 rue des Bons-Enfants,
BP. 133, 59 001 Lille Cedex,
à l'attention de Pierre FENET
Directeur administratif et financier,

ou par mail à l'adresse suivante :
recrutement@opera-lille.fr.

Travail en horaires décalés les soirs et week-end.

**POSTE EN CDI À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE
PROFIL DÉTAILLÉ DU POSTE DISPONIBLE
SUR WWW.OPERA-LILLE.FR**

PROFILCULTURE

Structures de création et de diffusion

Direction

THÉÂTRE NATIONAL DE BORDEAUX EN AQUITAINE.

Artistes pour la direction (h/f).

→ Voir page 11

OFFICE DE DIFFUSION ET D'INFORMATION ARTISTIQUE DE NORMANDIE. Directeur (h/f). www.odianormandie.fr

Administration / production / diffusion

CENTRE MARTINQUAIS D'ACTION CULTURELLE à Fort de France (97). Administrateur (h/f). → Voir page 11

VILLE DE LORIENT (56). Responsable de gestion administrative et financière (h/f). → Voir page 12

VILLE D'ARGENTEUIL (95). Responsable administratif et financier pour la direction de la culture. À pourvoir le 1/01. recrutement@ville-argenteuil.fr

ARTS VIVANTS ET CRÉATIONS à Chaville (92). Administrateur (h/f). artsvivantsetcreations@gmail.com

Communication / Relations publiques

FESTIVAL DES FRANCOPHONIES À LIMOGES (87). Responsable des relations publiques.

Cand. 10/01, CDD 5 mois et demi dès le 25/03/13. b.castaner@lesfrancophonies.com

ASSOCIATION A4 à Saint-d'Angély (17). Secrétaire de direction, assistante de relations publiques. Cand. 19/12. Pour mi-janvier. www.profilculture.com

Technique

L'ARTCHIPEL, scène nationale à Basse-Terre (97). Directeur technique (h/f). → Voir page 13

LE LIEU UNIQUE à Nantes (44). Directeur technique (h/f).

→ Voir page 13

THÉÂTRE DE CHELLES (77).

Directeur technique (h/f).

→ Voir page 13

OPÉRA DE LILLE (62). Régisseur lumière (h/f). → Voir ci-contre

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

MCB°, Maison de la culture de Bourges scène nationale (18). Régisseur principal plateau (h/f). CDI à pourvoir dès que possible.

r.khima@mcbourges.com

L'HEXAGONE, Scène nationale de Meylan (38). Chargé du mécénat et du développement (h/f) pour le Cercle des mécènes de l'Atelier Arts-Sciences. CDD 11 mois pour le 1/02.

Cand. 14/12. administration@theatre-hexagone.eu

Autres

DOMAINE D'O à Montpellier (34). Chef de billetterie (h/f).

→ Voir page 12

INSTITUT FRANÇAIS. Chargé de mission musiques classique et contemporaine (h/f). Cand. 1/01. www.institutfrancais.com

Fonction publique territoriale

OPÉRA NATIONAL DE LORRAINE à Nancy (54). Chargé du développement des publics (h/f).

→ Voir page 12

VILLE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE. Directeur technique (h/f). → Voir page 14

VILLE DE CHELLES (77).

Responsable du centre culturel (h/f). recrutement@chelles.fr

VILLE DE MONTCEAU-LES-MINES (71). Chargé de communication et de médiation culturelle (h/f). www.montceaulesmines.fr

VILLE DE ROSNY-SOUS-BOIS (93). Directeur des affaires culturelles (h/f). recrutement@mairie-rosny-sous-bois.fr

VILLE DE NEMOURS (77).

Directeur de la culture et du patrimoine (h/f). Cand. 31/12. www.ville-nemours.fr

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : mouvements@lalettreduspectacle.com

DAC GUYANE. Claudine Segui remplace Janique Morinière comme secrétaire générale de la direction des affaires culturelles de Guyane. Elle contrôlait la gestion et coordonnait la programmation budgétaire.

MUSÉE LOUVRE-LENS. Virginie Labroche est programmatrice de la Scène, auditorium du musée Louvre-Lens (62). Elle a travaillé durant trois ans comme responsable de la décentralisation sur Itinéraire Bis, à la Comédie de Béthune, après avoir été chargée des relations publiques au Bateau Feu, scène nationale de Dunkerque (59).



D. R.

PRONOMADE(S) EN HAUTE-GARONNE. Lucie Lagarrigue sera, dès le 1^{er} février, la nouvelle administratrice de Pronomade(s) en Haute-Garonne, centre national des arts de la rue, à Encausse-les-Thermes. Elle y était chargée de production en 2012 et succède à Stéphanie Brun.

L'ARTCHIPEL, GUADELOUPE. Muriel Fifi est la nouvelle administratrice de l'Artchipel, scène nationale de la Guadeloupe. Elle y occupait jusque-là le poste de chef comptable.

ORCHESTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. Jean-Louis Gavortorta, responsable musiques classique et contemporaine à l'Institut français, prendra à la mi-décembre ses fonctions d'administrateur général de l'Orchestre des Champs-Élysées, à Paris et Poitiers (86).



D. R.

REGION DES PAYS DE LA LOIRE. Nicolas Cardou deviendra en janvier directeur des affaires culturelles (DAC) au conseil régional des Pays de Loire. Il en était directeur adjoint. Il succède à Yves Cléac'h qui rejoint le Département du Finistère comme directeur général adjoint.

RÉGION PACA. Cécile Helle, vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, se voit confier la délégation à la culture, jusqu'alors à la charge de Patrick Mennucci (élu député en juin). Cécile Helle était chargée de l'aménagement du territoire.

ONDIF. L'Orchestre national d'Île-de-France (Ondif), basé à Alfortville (94), a un nouveau président. Jérôme Impellizzeri, ancien directeur adjoint du Théâtre-Studio d'Alfortville et vice-président de la commission culture du conseil régional d'Île-de-France, succède à Guy Dumélie, au moment où l'Ondif est confronté à une forte baisse de subventions DRAC. Hervé Buckel de Tell, directeur du Centre de musique baroque de Versailles, devient trésorier.

PARCOURS

Marie Rémond, créatrice d'André

La jeune comédienne signe un succès de la saison 2012-2013.

On n'a jamais autant parlé de tennis à Avignon que l'été dernier. *André*, la pièce de Marie Rémond à partir de l'autobiographie du champion André Agassi, faisait salle comble au Chêne noir. Le succès s'est confirmé en septembre à Paris, y compris auprès des médias, à l'occasion de la série au Rond-Point. *André* débutera en janvier une tournée en France, notamment au TNBA, centre dramatique national de Bordeaux, et dans la Drôme avec la Comédie de Valence, et à nouveau à Paris en juin, au Centquatre. La saison 2013-2014 s'annonce sous les meilleurs auspices «avec des dates en France, Suisse et en Belgique probablement», précise Marie Rémond. Elle a écrit la pièce à partir d'un travail d'improvisation avec les deux comédiens qui l'accompagnent sur scène, Sébastien Pouderoux et Clément



ERIC DEGJUN

Bresson, issus comme elle de la promotion 2007 de l'École supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg, section jeu. Présentée à l'état de maquette à Théâtre ouvert, la pièce avait convaincu René Gonzalez, directeur du Théâtre Vidy-Lausanne, de la produire. Elle y a été créée à l'automne 2011. Marie Rémond entend mener de front ses activités de comédienne et de direction d'acteurs. «On est souvent vu uniquement comme metteur en scène, à partir du moment où l'on se lance dans un projet de ce type», regrette-t-elle. Une nouvelle création est à l'étude l'an prochain, toujours avec le Théâtre Vidy-Lausanne. Elle souhaite fortement y travailler à nouveau avec les deux comédiens d'*André*, même si l'entrée de Sébastien Pouderoux à la Comédie-Française rend le projet plus délicat à mener. **T. L. R.**

THÉÂTRE DU POINT DU JOUR. Le metteur en scène Gwenaël Morin remplacera, le 1er janvier, Michel Raskine à la direction du Théâtre du Point du jour, à Lyon (69).



PIERRE GROSBOIS

COMÉDIE-FRANÇAISE. Sébastien Pouderoux a été recruté comme pensionnaire de la Comédie-Française. Formé à l'École du Théâtre national de Strasbourg, il a travaillé en 2012 avec Christophe Honoré au théâtre et au cinéma.

CAUX ESTUAIRE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. Caroline Girodet, chargée de communication de Caux Estuaire, à Saint-Romain-de-Colbosc (76), en devient la responsable communication et événementiel, suite au départ de Stéphanie Girard pour la Ville du Havre (76).

MAC ORLAN. Patrice Coum remplace Stéphane Delamarre comme directeur et responsable de la programmation du Mac Orlan, à Brest (22). Il était chargé de production pour la compagnie Impro Infini (2010-2012) après avoir dirigé l'espace Avel Vor, centre culturel à Plougastel-Daoulas (29). Luc Caro a pris ses fonctions de chargé de l'accueil et de l'administration. Il assurait l'accueil et la régie des expositions à la Maison de la fontaine à Brest (22). Stéphane Delamarre garde ses fonctions

de chargé de projet théâtre et danse à la culture de la Ville de Brest.

LA STRADA & COMPAGNIES. Emmanuelle Cros remplace Emmanuelle Dandrel à Strada & Compagnies, bureau parisien de presse, diffusion et production. Nadia Lacchin intègre l'antenne marseillaise comme chargée de diffusion où elle s'occupera notamment des spectacles jeune public.

LABEL BRUT. Charline Akif rejoint comme chargée de communication et médiation le collectif Label Brut, associé à la scène nationale de Château-Gontier (53). Elle a été, en 2010-2011, chargée de la communication et de l'action culturelle de la compagnie Loba à Angers (49).

THÉÂTRE DE RUNGIS. Anne Boizard, ex-chargée des relations publiques au centre culturel d'Orly (94), assume la direction des relations publiques de l'Arc-en-Ciel, théâtre de Rungis (94). À la technique, Cyril Hamès remplace Alain Fresnel comme régisseur plateau et Olivier Horn est régisseur lumière.

JMF FRANCHE-COMTÉ. Aurore Grosdemouge a été recrutée comme médiatrice culturelle, chargée de communication de l'association des JMF en Franche-Comté ; un poste mutualisé avec l'association Franche-Comté Mission Voix.